

7 octobre 2007, Québec

Allocution à l'occasion de l'émission radiophonique hebdomadaire de la Tribune parlementaire

Mesdames et messieurs,

Bon dimanche. La semaine dernière, a été l'occasion de parler d'économie, surtout de l'ouverture des marchés, d'un nouvel espace économique. Ça tombe bien, puisque nous venons d'avoir cette semaine des chiffres sur le chômage au Québec. Le chômage au Québec, pour le mois de septembre, est de 6,9 %, le taux le plus bas en 33 ans. Inutile de dire que nous sommes fiers de cette performance économique, quoique nous reconnaissons que, dans certaines régions du Québec, il y a des défis qui sont encore très grands, entre autres dans le secteur forestier. Là-dessus, je reviendrai... sur les régions et les secteurs en particulier.

Cette semaine, je veux vous parler d'un enjeu qui occupe de plus en plus de place dans le débat public : toute la question du développement durable. C'est quoi d'abord le développement durable? Le développement durable est né d'une commission mise sur pied les Nations Unies et qui avaient confié à Mme Brundtland, une ancienne leader politique européenne qui, en 1987, avait livré un rapport dans lequel elle affirmait essentiellement un principe qui nous guide depuis ce temps-là, c'est le fait suivant que l'économie et l'environnement, c'est deux faces de la même médaille et que si nous voulons prendre soin de notre environnement, si on veut en même temps que la croissance économique sorte, entre autres, les pays en voie de développement de la pauvreté, il nous faut ce qu'on appelle le développement durable.

Le développement durable, c'est quoi? C'est gérer nos ressources naturelles en tenant compte des besoins des générations futures. Ça veut dire la forêt, les océans, les pêches; ça veut dire tout ce que nous avons comme ressources naturelles. Il faut les gérer intelligemment. Il ne faut pas abuser, en quelque sorte, de ces ressources; il faut tenir compte du fait que nous devons les préserver pour les années à venir. C'est donc ce principe qui guide les actions de plusieurs gouvernements depuis plusieurs années et qui n'est pas toujours facile d'application. Ici, au Québec – et je dirais, au Canada –, cela a une importance particulière. Pourquoi? Parce que l'économie s'est beaucoup diversifiée, on le sait, entre autres au Québec, qui est dans l'aéronautique, le pharmaceutique, les biotechnologies. Mais l'économie au Québec, c'est encore beaucoup les ressources naturelles : les mines, les forêts, les pêches, l'agriculture et, en particulier, l'énergie. C'est même tout ce qui tourne autour de tout ça, comme le tourisme par exemple et l'écotourisme. Alors, si on veut gérer correctement notre économie, si on veut prospérer tout en s'assurant que les générations futures auront l'occasion aussi d'en profiter, de prospérer, il faut gérer les ressources correctement. Je vais vous donner un exemple de ce que n'est pas le développement durable. Un exemple fort simple : on a surpêché dans l'Atlantique et cela a eu un impact sur l'économie de la Gaspésie. Quand on fait de la surpêche, qu'on vide une ressource, il n'y en a plus pour les générations futures.

Je vais vous donner maintenant un exemple de ce qu'est le développement durable. Dans les années 1980, 1990, on a eu un gros débat sur les pluies acides au Québec. Grâce aux efforts du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral de l'époque, on a réussi à contrôler ce qu'on appelle les émissions de SO₂, de sulfure de dioxyde. Les émissions de sulfure de dioxyde, les SO₂, provenaient, entre autres, d'usines qui étaient dans les domaines miniers. Je pense, entre autres, à l'usine Noranda de l'époque, à Rouyn-Noranda. On a diminué les émissions de SO₂ et, en le faisant, les usines ont revu leurs façons de fabriquer, de manufacturer et ont réduit leurs coûts de production. Alors, non seulement l'environnement se porte mieux, mais en plus, sur le plan économique, ceux et celles travaillant dans ce secteur en sont sortis gagnants. Ça, c'est un exemple de développement durable bien québécois.

Depuis 2003, le gouvernement, mon gouvernement a beaucoup travaillé sur le dossier. D'abord, il s'est lancé dans une vaste consultation sur la question d'une politique de développement durable. Une loi sur le développement durable a été appliquée; on a changé la Déclaration des droits de la personne du Québec pour reconnaître, à l'intérieur de la Déclaration, le droit à un environnement propre. Il a été parmi les premiers à le faire. Il y a eu le dossier très difficile de la forêt. On a mis sur pied la commission Coulombe qui a fait une étude exhaustive sur l'exploitation forestière au Québec et qui est revenue avec une recommandation très claire, très limpide. D'abord, elle a dit qu'on avait surexploité la forêt au Québec pendant plusieurs années, puis qu'il fallait dès maintenant commencer à mieux contrôler l'exploitation forestière. Notre gouvernement a pris une décision très difficile. Il a accepté de réduire de 20 % l'exploitation forestière et cela a évidemment eu des conséquences. Mais pourquoi l'a-t-il fait? Parce que les générations à venir ont droit aussi de jouir de cette ressource très importante qu'est la forêt au Québec. Ça, c'est un principe de développement durable pas toujours facile à appliquer.

L'autre projet très, très important, c'est la réduction des gaz à effet de serre. Au mois de mai 2006, le gouvernement a rendu publique sa politique de réduction de gaz à effet de serre, ce qui en fait vraiment un précurseur en Amérique du Nord. Il est parmi les premiers. En fait, je pense qu'il est le premier gouvernement au monde à avoir mis sur pied ce qu'on appelle une redevance sur le pétrole, sur les hydrocarbures. C'est quoi cela? Bien, disons-le franchement, c'est une taxe sur les hydrocarbures à partir de laquelle on va chercher 200 millions de dollars par année. Pendant six ans, on ira chercher 1,2 milliard de dollars avec lequel on va mettre sur pied des projets, des programmes, des actions très concrètes pour réduire les émissions de SO₂ dans l'atmosphère et réduire les gaz à effet de serre. Ce plan, que nous avons rendu public, il y a plus d'un an, a été bien reçu par tous les groupes environnementaux et les intervenants. En fait, on est précurseur en Amérique du Nord sur cette question-là; on est le premier gouvernement au monde à appliquer cette redevance sur les hydrocarbures. D'ailleurs, je vous en parle parce qu'elle entraine en vigueur lundi de cette semaine. Alors, voilà un exemple de développement durable. À ça s'ajoute une politique de transport collectif et de transport en commun rendue publique il y a un an. Tout est lié. Quand on dit que c'est les deux faces de la même médaille, c'est que tout est lié. Cette politique de transport en commun permet d'utiliser davantage ce type de transport. Tous les types de transport sont inclus dans la politique, même la marche, même l'utilisation de la bicyclette.

Accumulés les uns aux autres, ils font en sorte qu'on vit dans un environnement qui est plus sain et qui, économiquement, est plus prospère.

Un des morceaux les plus importants de notre politique de développement durable a été la politique énergétique. Elle a été rendue publique également il y a un peu plus d'un an. On va y investir 31 milliards de dollars pendant les dix prochaines années. Des dizaines de milliers d'emplois seront créés. Depuis 2003, on a été très actif. On a annoncé le projet de construction d'un barrage hydroélectrique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Péribonka. On a annoncé, au mois de janvier dernier, la construction d'un barrage qui s'appelle Eastmain-Rupert. C'est un projet de 5 milliards de dollars, un projet qui va avoir un impact économique majeur sur les régions de Val-d'Or et du Saguenay. Il y a les projets Rapide-des-Cœurs-Chute-Allard dans la région de la Mauricie.

L'été dernier, je suis allé sur la Basse-Côte-Nord. J'ai visité les communautés parce qu'on prépare avec beaucoup de soin un projet majeur qui s'appelle La Romaine, un projet de 9 milliards de dollars, 1 500 mégawatts d'énergie hydroélectrique, un projet très important pour la sécurité énergétique du Québec. En plus, on est dans l'énergie éolienne. On a fait déjà un premier projet de 1 000 mégawatts et on a reçu un appel d'offres pour un deuxième de 2 000 mégawatts. On ira jusqu'à 4 000 mégawatts. Le Québec sera un leader nord-américain dans le domaine de l'énergie éolienne. On va aussi exporter de l'énergie. C'est le premier gouvernement dans l'histoire du Québec à dire : « Nous voulons développer une capacité pour notre marché intérieur, pour le développement industriel chez nous au Québec, mais, en plus, nous voulons en exporter. » Pourquoi? Parce que c'est payant. Ça nous permet de créer de la richesse. Si l'Alberta peut s'enrichir avec son pétrole, le Québec peut s'enrichir avec son hydroélectricité. Et, pour passer du discours à l'action, on est en train de construire une ligne de 1200 mégawatts avec l'Ontario. C'est un projet de plus de 700 millions de dollars. L'énergie propre qui sera envoyée en Ontario, l'énergie hydroélectrique, va remplacer des centrales thermiques au charbon. C'est donc dire que tout le monde est gagnant. C'est ça le développement durable. C'est de l'énergie propre, renouvelable qu'on enverra en Ontario. On y consommera donc moins d'énergie à partir de sources fossiles comme le charbon et le pétrole. De cette façon-là, on applique le principe de développement durable.

On a lancé une politique dernièrement pour encourager davantage l'utilisation du gaz naturel au lieu du mazout, ce qui m'amène à faire une précision. Il faut se rappeler qu'en matière d'environnement il n'y a pas de geste neutre. Tout ce que l'homme fait sur la terre a un impact sur l'environnement. Il faut choisir, en fait, ce qui cause le moins de tort. Le gaz naturel au lieu du mazout en est un bon exemple. Le Québec consomme 25 % de tout le mazout vendu au Canada. C'est la province qui en consomme le plus... trop. Il faut essayer de remplacer le mazout, qui est beaucoup utilisé dans le secteur industriel, par du gaz naturel, parce que le gaz naturel a un impact moins important sur l'environnement. Alors, nous avons mis en place cette politique qui a plein de bon sens, qui vient appuyer le secteur industriel, qui nous permet d'avoir une plus grande sécurité énergétique.

Mesdames et messieurs, vous savez ainsi ce qu'est le développement durable au Québec. C'est surtout une source de prospérité, de création d'emplois. Les Québécois sont les leaders nord-américains en développement durable, les leaders nord-américains en énergie

renouvelable et en environnement. Il sera pour nous un moteur économique extrêmement important, un moteur qui va créer de la prospérité, entre autres dans les régions. Je pense au Saguenay, à l'Abitibi-Témiscamingue en particulier, et à Montréal aussi où il y a des firmes d'ingénieurs, où il y a des experts. C'est un moteur économique. Pour nous, l'énergie, l'environnement, c'est un exemple de développement durable.

Merci beaucoup et à la semaine prochaine. Si vous avez des questions, vous pouvez aller sur mon site Internet, premier-ministre.gouv.qc.ca.

Bon dimanche.